



SDÉ et par courriel

Le 15 février 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Marion Barrault
Avocate

Hydro-Québec
Vice-présidence – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3551
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : barrault.marion@hydro.qc.ca

OBJET : Demande de fixation des conditions d'implantation du réseau de distribution d'Hydro-Québec dans la Ville de Terrebonne
Votre dossier : R-4038-2018 / Notre référence : R054907 JOT

Chère Consœur,

Pour faire suite à la transmission du rapport de M. Jean Carrier par la Ville de Terrebonne le 30 janvier dernier dans le dossier en titre, nous vous informons que le Distributeur n'entend pas déposer de contre-preuve d'expert.

Veillez recevoir, chère consœur, nos meilleures salutations.

(s) Marion Barrault

MARION BARRAULT, avocate

c. c. Me Catherine Rousseau, avocate de la Ville de Terrebonne
Me Marc-André LeChasseur, avocat de la Ville de Terrebonne